

**Sujet** :[INTERNET] Les arbres de l'avenue Bollée

**Date** :Fri, 22 Mar 2024 16:35:01 +0100

**De** :Anne L.

**Pour** :[pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

Monsieur,

Face aux conséquences du dérèglement climatique, les citoyens - en cohérence avec la MRAE - demandent des études approfondies sur les réelles santé et longévité des arbres, les alternatives à l'abattage de ces arbres, sur l'évolution du trafic routier, la réduction des émissions de CO2 et la cohérence avec le plan climat et la stratégie bas carbone.

La stratégie de replanter des arbres à la place d'arbres adultes abattus n'a aucun intérêt écologique : les jeunes arbres ne remplacent pas les anciens pour filtrer les polluants, rafraîchir l'atmosphère, accueillir la biodiversité (insectes et oiseaux).

Enfin l'intérêt est de réduire l'espace automobile afin d'opérer un report modal vers le vélo et le bus.

Respectueusement,

Anne Lemeille